



MARCHE NORDIQUE



INITIATION MARCHE NORDIQUE

Sous la conduite de **BERNARD** (inscription obligatoire au 06.52.01.14.26) avec prêt de bâtons :

Mercredis (18h30-20h00) : 13, 20, 27 septembre et 4, 11, 18 octobre 2017

Samedis (9h00-11h00) : 16, 23, 30 septembre et 7, 14, 21 octobre 2017.

D'autres séances pourront être organisées en fonction de l'évolution des personnes et de la demande.

Rendez-vous au parking de l'extrémité Est de la digue de Leffrinckoucke (Europlage).

ACTIVITE MARCHE NORDIQUE

(Activité animée alternativement par *Géraldine, Sandrine, Jean Luc, Gilles*)

Y compris en juillet et août

Réservée aux initiés possédant leurs bâtons et étant à jour de la cotisation aux "Randonneurs du Plat Pays"

Le mercredi de 18h30 à 20h00

2 groupes de niveau : -marche sportive



-perfectionnement technique (tout niveau - pratiquants réguliers)



Le samedi de 9h00 à 11h00

2 groupes de niveau : -marche sportive



-perfectionnement technique (tout niveau - pratiquants réguliers)



Rendez-vous au parking de l'extrémité Est de la Digue de Leffrinckoucke (Europlage)



CONDITIONS PARTICULIERES

- Seuls, les membres de l'Association, **à jour de leur cotisation**, bénéficient d'une assurance annuelle « responsabilité civile ».
- Pour les **nouveaux** randonneurs non licenciés, l'Association autorise leur participation à 2 sorties maximum, **à titre d'essai**. Le paiement de la cotisation est ensuite obligatoire.
- Coût de l'adhésion (licence FFRP + assurance RC) : 42,00 Euros (année 2018).
(licence familiale) : 84,00 Euros (année 2018).
- Renouvellement des licences **dès septembre**. Les adhérents n'ayant pas renouvelé leur licence **au plus tard le 15 septembre**, n'auront plus accès aux activités de l'Association.
- A compter de septembre de l'année "n" les activités avec « prestations payantes » et la « Marche Nordique » ne sont accessibles qu'aux seuls adhérents en possession de leur licence de l'année "n+1".
- Pour les séjours, les réservations ne seront considérées comme fermes qu'après versement d'un acompte.
- Les chèques vacances et les passeports seniors sont acceptés.

IMPERATIF !

Tous les **chèques**, libellés à l'ordre des « Randonneurs du Plat Pays » et accompagnés de la **feuille d'inscription, du document "droit à l'image" et du certificat médical** doivent être adressés à :

Béatrice LAMBRECHT – 633 Brd de la République, Résid. Germinal App^t. 6 - 59240 - DUNKERQUE.

Pour tout savoir sur notre association, visitez notre BLOG

<http://www.leblogdesrpp.canalblog.com/>